

Réformes SMR - Module 1 « Mise en œuvre opérationnelle »

1 demi-journée, soit 3h30 / 9h30 à 13h00

Les nouvelles réformes SMR (financement, tarification, autorisation) changent profondément les enjeux et les pratiques des établissements. De nouvelles opportunités et de nouveaux enjeux doivent être pris en compte autant au niveau de l'organisation que dans les pratiques et le codage quotidien.

Ce module vous permettra de comprendre les grands principes du modèle SMR, les leviers de l'optimisation tarifaire et donnera des outils simples pour s'approprier ces réformes.

NB : ce module peut être personnalisé sur une population exclusive de directeurs en abordant les stratégies opérationnelles face aux réformes SMR

OBJECTIFS

- Comprendre les principes directeurs du nouveau modèle de financement en SMR
- Comprendre les points clés de l'optimisation tarifaire pour améliorer le fonctionnement et la valorisation de l'activité
- Utiliser des outils simples (indicateurs, parcours de rééducation, autre) pour faciliter l'appropriation des réformes par les différents acteurs du SMR

PUBLICS CONCERNES

- Praticiens, soignants et paramédicaux du SMR
- Médecins et techniciens de l'information médicale
- Référents, Cadres et Directeurs des soins
- Directeurs d'établissements
- Responsables et Directeurs administratifs et financiers
- Pharmaciens
- Autres professionnels du SMR

PRE-REQUIS

- Aucun

PARTICULARITES

- Supports pédagogiques : supports de formation - cas pratiques - documentation
- Intervenant : un formateur du BAQIMEHP (Médecin DIM)
- Modalité d'évaluation : vérification de la progression pédagogique homogène du groupe et de l'assimilation du programme. Un questionnaire d'évaluation et un quiz, complété par chaque participant, portera sur le déroulement de la formation (rythme, programme, support de cours), sur le (ou les) intervenant(s), et sur les modalités pratiques d'organisation.

CONTENU

Présentation des réformes SMR

- Introduction aux réformes SMR 2024
- Présentation des différentes enveloppes financières de la réforme du financement des Soins Médicaux et de Réadaptation (SMR)
- Articulation des réflexions stratégiques SMR

Enveloppes financières qui dépendent du PMSI

- Recettes GMT
- Enjeux du codage dans l'optimisation des tarifs GMT
- Logique de groupage et de valorisation des séjours
- Règles d'application des tarifs GMT

Enveloppes financières qui dépendent du PMSI - Hors GMT

- Recueil et valorisation des suppléments Transport
- Recueil et Valorisation des Médicaments en sus
- Recueil et Valorisation des PTS (Plateaux Techniques Spécialisés)
- Recueil et valorisation des AE (Activités d'Expertise)

Bonnes pratiques pour un Plan d'Assurance Qualité

Évaluation des connaissances acquises

COÛT PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION

275€ par participant pour la demi-journée de formation

Réformes SMR - Module 2 « CSARR »

1 demi-journée, soit 3h30 / 14h00 à 17h30

Dans le cadre des nouvelles réformes SMR, la part des recettes liées à l'activité SMR devient prépondérante. La valorisation de l'activité dépendra plus que jamais des pratiques de codage des intervenants sur le CSARR, la dépendance et les diagnostics médicaux.

La qualité du codage CSARR devient structurant pour la bonne description et la valorisation de l'activité. Ce module permettra de comprendre les impacts du CSARR, de s'approprier les règles et choisir l'acte le plus pertinent. Ce module inclura également une introduction au nouveau CSAR prévu en 25-26.

NB : Ce module de formation s'inscrit dans le cadre général des réformes SMR, aussi, nous vous recommandons vivement de participer au préalable au module 1 réformes SMR « Mise en œuvre opérationnelle ».

OBJECTIFS

- Comprendre le recueil du CSARR dans le PMSI SMR.
- Comprendre l'impact du codage du CSARR dans la valorisation de l'activité SMR.
- S'approprier les règles et les principes clés du codage du CSARR dans le PMSI SMR.
- Savoir choisir le bon acte devant l'activité réalisée pour le patient.
- Comprendre comment améliorer le codage du CSARR

CONTENU

- Description du CSARR
- Règles et principes clés de codage des actes de rééducation réadaptation
- Rôle du CSARR dans le groupage et la valorisation de l'activité SMR
- Introduction au nouveau CSAR prévu en 2025-2026
- Questions-réponses pour l'amélioration du codage des actes CSARR

PUBLICS CONCERNES

- Praticiens, soignants et paramédicaux du SMR
- Médecins et techniciens de l'information médicale
- Référents, Cadres et Directeurs des soins
- Autres professionnels du SMR

PRE-REQUIS

- Aucun

PARTICULARITES

- Supports pédagogiques : supports de formation - cas pratiques - documentation
- Intervenant : un formateur du BAQIMEHP (Médecin DIM)
- Modalité d'évaluation : vérification de la progression pédagogique homogène du groupe et de l'assimilation du programme. Un questionnaire d'évaluation et un quiz, complété par chaque participant, portera sur le déroulement de la formation (rythme, programme, support de cours), sur le (ou les) intervenant(s), et sur les modalités pratiques d'organisation.

COÛT PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION

275€ par participant pour la demi-journée de formation

■ BAQIMEHP, 106, rue d'Amsterdam - 75009 Paris ■ Tél. : 01 56 88 03 04 ■ Fax : 01 56 88 03 05 ■

Internet : <http://www.baqimehp.com> ■ Mail : info@baqimehp.com

Association Loi 1901 ■ N° Siret : 414 009 928 00030 ■ Organisme de formation agréé n° 117 523 494 75

Bureau de l'Assurance Qualité & de l'Information Médico-Economique de l'Hospitalisation Privée

Réformes SMR - Module 3 « Dépendance »

1 demi-journée, soit 3h30 / 9h30 à 13h00

Dans le cadre des nouvelles réformes SMR, la part des recettes liées à l'activité SMR devient prépondérante. La valorisation de l'activité dépendra plus que jamais des pratiques de codage des intervenants sur le CSARR, la dépendance et les diagnostics médicaux.

Les nouvelles règles de groupage liées aux réformes donnent un enjeu nouveau sur le codage de la dépendance. La qualité du codage de la dépendance jouera directement sur la valorisation de l'activité. Ce module vous permettra de mieux comprendre les règles de codage de la dépendance et de choisir le score le plus adapté et valorisant. De multiples exemples pratiques seront apportés pour améliorer leur codage.

NB : Ce module de formation s'inscrit dans le cadre général des réformes SMR, aussi, nous vous recommandons vivement de participer au préalable au module 1 réformes SMR « Mise en œuvre opérationnelle ».

OBJECTIFS

- Comprendre le contexte de recueil de la dépendance dans le PMSI SMR.
- Comprendre l'impact du codage de la dépendance dans la valorisation de l'activité SMR.
- S'approprier les règles et les principes clés de cotation de la dépendance en PMSI SMR.
- Savoir choisir le bon score de dépendance selon l'état du patient pris en charge.
- Comprendre comment améliorer le codage de la dépendance.

CONTENU

- Rôle du score de la dépendance physique et cognitive dans le groupage et la valorisation de l'activité SMR
- Règles et principes clés de cotation de la dépendance avec la grille AVQ
- Bonnes pratiques pour l'amélioration du codage de la dépendance
- Évaluation des connaissances acquises

PUBLICS CONCERNES

- Soignants et paramédicaux du SMR qui renseignent et codent la dépendance
- Médecins et techniciens de l'information médicale
- Référents, Cadres et Directeurs des soins

PRE-REQUIS

- Aucun

PARTICULARITES

- Supports pédagogiques : supports de formation - cas pratiques - documentation
- Intervenant : un formateur du BAQIMEHP (Médecin DIM)
- Modalité d'évaluation : vérification de la progression pédagogique homogène du groupe et de l'assimilation du programme. Un questionnaire d'évaluation et un quiz, complété par chaque participant, portera sur le déroulement de la formation (rythme, programme, support de cours), sur le (ou les) intervenant(s), et sur les modalités pratiques d'organisation.

COUT PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION

275€ par participant pour la demi-journée de formation

Réformes SMR - Module 4 « Diagnostics médicaux »

1 demi-journée, soit 3h30 / 14h00 à 17h30

Dans le cadre des nouvelles réformes SMR, la part des recettes liées à l'activité SMR devient prépondérante. La valorisation de l'activité dépendra plus que jamais des pratiques de codage des intervenants sur le CSARR, la dépendance et les diagnostics médicaux.

Les diagnostics médicaux sont clés dans le PMSI SMR et impactent directement les GME et les tarifs associés. Ce module vous permettra de mieux connaître et comprendre les règles de codage des diagnostics médicaux (en MMP ou DA) et des CMA. De multiples exemples pratiques seront apportés pour améliorer leur codage.

NB : Ce module de formation s'inscrit dans le cadre général des réformes SMR, aussi, nous vous recommandons vivement de participer au préalable au module 1 réformes SMR « Mise en œuvre opérationnelle ».

OBJECTIFS

- Comprendre pourquoi coder les diagnostics médicaux dans le PMSI SMR
- Connaître les diagnostics à coder dans le PMSI SMR
- Comprendre les règles de codage de chaque diagnostic médical
- S'approprier les CMA qui impactent le niveau de sévérité des GME/GMT
- Apprendre les bonnes pratiques pour améliorer le codage des diagnostics

PUBLICS CONCERNES

- Praticiens, Professionnels du SMR qui codent les diagnostics
- Médecins et techniciens de l'information médicale
- Référénts, Cadres et Directeurs des soins

PRE-REQUIS

- Aucun

PARTICULARITES

- Supports pédagogiques : supports de formation - cas pratiques - documentation
- Intervenant : un formateur du BAQIMEHP (Médecin DIM)
- Modalité d'évaluation : vérification de la progression pédagogique homogène du groupe et de l'assimilation du programme. Un questionnaire d'évaluation et un quiz, complété par chaque participant, portera sur le déroulement de la formation (rythme, programme, support de cours), sur le (ou les) intervenant(s), et sur les modalités pratiques d'organisation.

CONTENU

- Règles de codage de la morbidité principale et des diagnostics associés
- Codage des CMA et leur rôle dans le groupage et la valorisation de l'activité SMR
- Exemples pratiques pour l'amélioration du codage des diagnostics médicaux
- Autres codages médicaux
- Évaluation des connaissances acquises

COUT PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION

275€ par participant pour la demi-journée de formation